Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20200611-MP2020_26-DE Date de télétransmission : 16/06/2020 Date de réception préfecture : 16/06/2020



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03 2020 26

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du :

11 Juin 2020

Convocation du :

5 Juin 2020

Nombre de Conseillers:

En exercice : 27
 Présents : 25
 Votants : 26

L'an deux mil vingt, le onze juin à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

OBJET: MARCHE PUBLIC: SALLE SPORTIVE: AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LES AVENANTS AU MARCHE:

Lot n°1: Gros œuvre et maçonnerie et lot n°5: Menuiseries extérieures

<u>Présents</u>: Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz

Excusés ayant donné pouvoir:

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon

Absents: Cyril Langelot

Secrétaire de Séance : Joël Aubernon

Le rapporteur rappelle à l'Assemblée la délibération n° 01-2019/02 du 9 janvier 2019 autorisant Mme le Maire à signer les marchés pour la construction d'une salle sportive scolaire et aménagements des espaces publics attenants.

Il précise que des travaux supplémentaires sont à prévoir sur les lots n°1 et n°5.

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20200611-MP2020_26-DE Date de télétransmission : 16/06/2020 Date de réception préfecture : 16/06/2020

Lot n°1: Gros œuvre et maçonnerie - PARUTTO

Suite à une demande du contrôle technique, il est nécessaire et impératif de prévoir un épaississement du dallage pour incorporation des réseaux. De plus, la mise en œuvre d'une lasure béton sur un des murs de côté de la salle s'avère nécessaire car la mise en peinture prévue initialement ne correspond pas à l'esthétique générale de la salle. Par ailleurs, afin d'améliorer la ventilation des vestiaires, la création de percement supplémentaire est nécessaire. Ces travaux ont été chiffrés à 12 784.03 €.

- Lot n° 5 : Menuiseries extérieures – STEELGLASS

Afin d'obtenir de meilleures performances thermiques et de permettre une homogénéité des huisseries, il est apparu nécessaire de remplacer le châssis coulissant de l'accueil prévu en bois par un châssis coulissant en aluminium. De plus, suite aux études d'EXE, une modification des châssis fixes situés en partie haute du hall est nécessaire. Un châssis complémentaire doit être installé dans le hall d'accueil.

Ces travaux ont été chiffrés à 4 889,00 € HT

Pour permettre la régularisation de ce marché, il est proposé d'établir les avenants correspondants.

Lot n°1: Gros œuvre et maçonnerie - PARUTTO

Montant initial du marché : 399 351.08 € HT Montant initial + avenant n°1 (déjà voté) 428 962.02 € HT Avenant n°2 : 12 784.03 € HT

Nouveau montant du marché : 441 746.05 € HT (+ 10.62 %)

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures – STEELGLASS

Montant initial du marché : 61 628.34 € HT Avenant n°1 : 4 889.00 € HT

Nouveau montant du marché : 66 517.34 € HT (+ 7.93 %)

Le Conseil Municipal, oui les explications du rapporteur et après avoir délibéré,

Avec 3 voix contre (Jean-Pierre Cottaz, Anne Le Guyader, Nathalie Thimel-Blanchoz)

APPROUVE les avenants tel que présentés ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.

